

Corporate finance : financements structurés et syndiqués - BFCS

Code produit : BFCS

Niveau : Perfectionnement

Modalité : Presentiel

Durée (en heure) : 14.0

Tarif : 0,00 € HT

Eligible DDA : non

Public :

Chargés d'affaires entreprise,
chargés d'affaires middle
office, toute personne
désireuse de parfaire ses
connaissances en matière de
financements structurés et
syndiqués

Prérequis :

Aucun

Objectif

- Retenir les principales caractéristiques des financements syndiqués
- Comprendre le rôle des différents acteurs
- Comprendre le processus de montage d'un crédit syndiqué et sa gestion administrative et technique
- Maîtriser le vocabulaire technique
- Identifier les différentes natures de risques

Programme de la formation

1-Définitions importantes

- Crédits syndiqués et/ou structurés
- Syndication : définition, utilisations, illustrations
- Justifications de recours à la syndication bancaire
- Marché des crédits syndiqués

2-Différentes formes de syndication bancaire

- Syndication directe : montage, rôles et responsabilités des acteurs
- Syndication indirecte : montage, rôles et responsabilités des acteurs
- Sous-participation : en risques et/ou en trésorerie, étude détaillée des contrats de sous-participation et des risques associés

3-Processus d'un crédit syndiqué

- De l'organisation à la rédaction du contrat de crédit : les principales étapes
- Etude du contrat de crédit syndiqué : contenu et analyse des principales clauses contractuelles
- Covenants : financiers, extra-financiers (critères ESG), engagements de faire et de ne pas faire
- Conditions financières du financement (dont les commissions)
- Garanties du financement
- Risques de la syndication

4-Gestion administrative du crédit syndiqué (Agency)

- Rôle et missions de l'Agency (gestion du crédit et des sûretés)
- Responsabilités
- Gestion des flux financiers
- Gestion des demandes de Waivers et d'avenants aux contrats
- Gestion des flux d'information
- Suivi des critères ESG
- Gestion des sûretés et garanties

5-Conclusion et évolutions

Moyens d'évaluation

- Evaluation des acquis de la formation par le biais de QCM et/ou d'exercices pratiques
- Questionnaire de satisfaction à chaud complété par chacun à l'issue du stage
- Questionnaire d'évaluation à froid complété par chacun entre 2 et 3 mois après le stage

Méthodes pédagogiques

- Exposés à partir d'un diaporama
- Échanges d'expériences
- Mises en situation dans la fonction d'agent du crédit
- Etude détaillée d'un contrat de crédit syndiqué et des principales clauses contractuelles et covenants

AF2A - 64 Rue de Miromesnil, 75008 Paris

Copyright 2024 AF2A. Tous droits réservés.